

Annexe 3 : Fiche de renseignement de décès

LOGO

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté - Patrie

Formulaire gratuit : ne peut être vendu

Etat civil de

Année :

FICHE DE DECLARATION DE DECES

A remplir par le déclarant et à remettre à l'agent d'état civil dans les 15 jours qui suivent le décès,

(Loi N°2009 – 010 art. 23)

Nom et prénoms du défunt :

Sexe : Féminin ☐ Masculin : ☐

Date et lieu de naissance du défunt :

Nom et Prénoms du père :

Nom et Prénoms de la mère :

Situation matrimoniale du défunt (Célibataire, marié ou veuf) :

Nationalité du défunt :

Profession du défunt :

Cause du décès :

Domicile du défunt :

Date et lieu du décès¹ :

Date de la déclaration :

Nom et Prénoms du déclarant :

Domicile et qualité du déclarant :

Téléphone, Adresse et signature du déclarant²

- Le père : ; ;
- La Mère : ; ;
- Ou Autre : ; ;

N.B : Délai de retrait 72 heures

Présentation d'une pièce d'identité ou d'un acte du père ou de la mère de l'enfant si possible.

¹ Joindre le certificat de la cause de décès délivré par le médecin traitant ou par le médecin chef du centre hospitalier.

² Joindre une copie de la pièce d'identité ou de naissance et préciser le numéro de téléphone fixe ou portable